



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

Cette formation est éligible au CPF

## HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI

- RS 5635

### VALEUR AJOUTEE

Se former pour accéder à la profession  
Un centre de formation centre d'examen  
98% de taux de réussite

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences liées à l'exercice de l'activité de taxi. Se préparer aux épreuves de l'examen.

### INTERVENANT

Expert dans le domaine et spécialiste des entreprises artisanales

### DATES - DUREE

Sessions : voir calendrier  
Durée : 182 heures

### TARIF ET FINANCEMENTS

Tarif : 2002€  
Accompagnement aux démarches de financement  
Chef d'entreprise : FAFCEA ; CPF  
Salarié et artisans salariés : OPCO ; CPF  
Demandeur d'emploi : France Travail ; CPF

### CMA FORMATION

Centre de Sainte Clotilde **0262 28 18 30**

[p1formation@cma-reunion.fr](mailto:p1formation@cma-reunion.fr)

Centre de Saint Pierre **0262 96 12 66**

[fc2formation@cma-reunion.fr](mailto:fc2formation@cma-reunion.fr)

Centre de St Gilles les Hauts **0262 55 68 55**

[p4formation@cma-reunion.fr](mailto:p4formation@cma-reunion.fr)

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)



# CMA FORMATION

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Dossier de candidature + pièces justificatives  
A retourner J - 15 avant début de session  
Positionnement initial  
Rythme : 2 à 3 jours par semaine  
Horaires : de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30

## PUBLICS ET PRE-REQUIS

Chef d'entreprise, salarié, demandeur d'emploi  
Être titulaire du permis B boîte manuelle de + 3 ans  
Être apte sur le plan médical à conduire (CERFA 14880\*2)

## MÉTHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel  
Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation- véhicule taxi école avec boîte manuelle  
Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et du niveau des stagiaires

## CONTENU DE LA FORMATION

Module A : Réglementation du transport public particulier de personnes- 42h00  
Module B : Gestion- 35h00  
Module C : Sécurité routière - 21h00  
Module D : Capacité d'expression et de compréhension en langue française sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes- 7h00  
Module E : Capacité d'expression et compréhension en anglais- 7h00  
Module F(T) : connaissance du territoire et réglementation locale\_ 21h00  
Module G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité - 14h00  
Prévention et secours civique de niveau 1 : 7h00  
Module Préparation à la conduite - 28 heures (en salle : 7h, simulation sur route : 21h)

## MODALITES D'EVALUATION

Epreuves d'examen selon l'arrêté du 6 avril 2017.  
QCM ; exercices d'application ; mise en situation  
Questionnaire de satisfaction à chaud  
En cas de de difficultés liées à un handicap, merci de nous contacter afin d'établir des modalités d'accessibilités et d'adaptations de la formation.



Cofinancé par  
l'Union européenne